

On va peut-être revoter à Corbeil-Essonnes

ÉLECTIONS - Le rapporteur public demande au Conseil d'État l'annulation des municipales de Corbeil-Essonnes, dont le maire n'est autre que Serge Dassault.

Une demande qui va faire du bruit à Corbeil-Essonnes, et bien au-delà. Hier, le Conseil d'État, le rapporteur public a tout simplement demandé l'annulation, pour des raisons d'argent et de manœuvres douteuses qui ont altéré les résultats du deuxième tour », des élections municipales de mars 2008 dans cette ville dont le maire est le sénateur Serge Dassault.

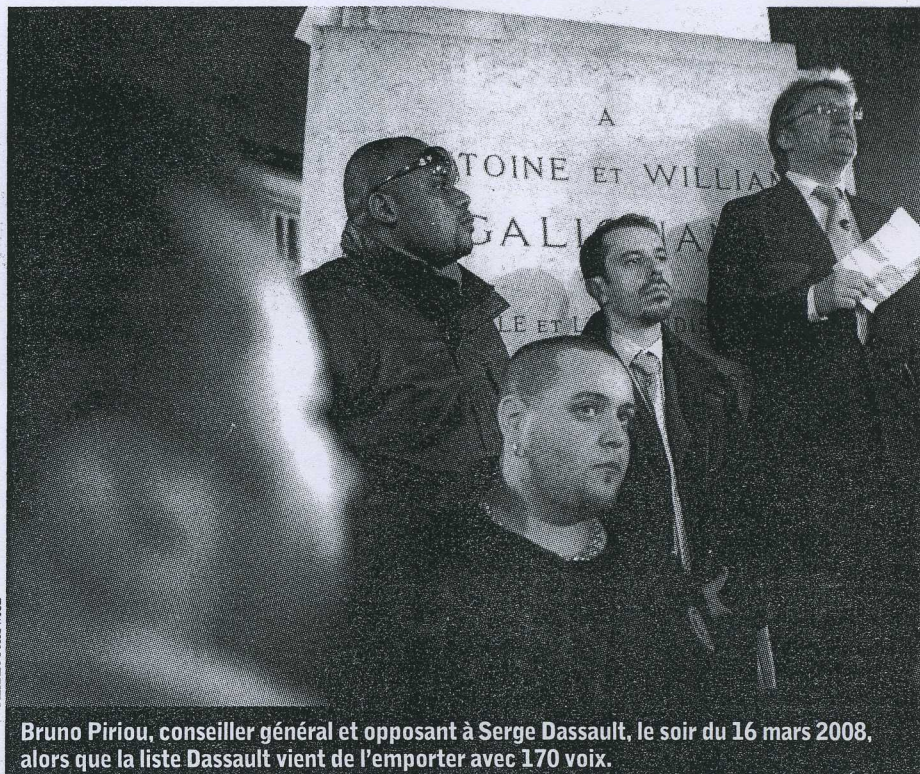
LES RÉSULTATS DUSSES

Dans les attendus justifiés, à ses yeux, sa demande, le rapporteur s'appuie principalement sur des achats de voix ayant contribué par leur ampleur à fausser les résultats. Tout d'abord quand on sait qu'au deuxième tour la liste UMP-Modem conduite par le maire Serge Dassault n'a obtenu que celle rassemblant des citoyens et des forces de gauche, conduite par le communiste conseiller général, Bruno Piriou, que de 170 voix.

Un débat sur l'OTAN

La décision de réintégration de la France a déjà été annoncée, les sénateurs étaient appelés à une mascarade.

de rattrapage », pour Michelle Demessine (PCF). Elle a annoncé « le mépris » du président de la République.



Bruno Piriou, conseiller général et opposant à Serge Dassault, le soir du 16 mars 2008, alors que la liste Dassault vient de l'emporter avec 170 voix.

fraude », cette demande d'annulation « est une première victoire importante ». Enfin, « pour la première fois, une juridiction prend Serge Dassault la main dans le sac et reconnaît pour le dénoncer tout

un système de corruption électorale ». Pour la fédération du PCF de l'Essonne, « ces recommandations sont une première brèche ouverte dans le système clientéliste à grande échelle que nous dé-

nonçons depuis tant d'années avec des démocrates et des républicains attachés à la gestion de leur ville ».

LE «SYSTÈME DASSAULT»

Visiblement, les témoignages de cinq jeunes des cités populaires de Corbeil, avouant avoir participé directement, avec de l'argent donné par Serge Dassault, à soudoyer un certain nombre d'électeurs pour gagner leurs votes, a joué un rôle déterminant dans la conviction du

magistrat. Si Bruno Piriou félicite ces jeunes pour leur courage civique, ce n'est pas le cas de Serge Dassault. Contacté par téléphone, celui-ci annonce sa décision de « porter plainte auprès du procureur de la République contre ces jeunes » et réfute la vidéo « prise à son insu » où il reconnaît « avoir aidé financièrement quelques personnes ».

Ce n'est que dans trois semaines que le Conseil d'État rendra définitivement sa décision. Serge Dassault, qui affirme « ne pas être inquiet », se fait cependant philosophe : « S'il doit y avoir des élections, et bien ce sont les électeurs qui décideront. » De son côté, Bruno Piriou, principal opposant à gauche au maire de Corbeil, attend avec sérénité la décision du Conseil d'État, avec cependant une petite inquiétude. Il pourrait, tout de même, être victime, comme il dit, du « système Dassault ». En effet, ayant utilisé une salle municipale prêtée gratuitement par la ville puis facturée ensuite, son compte de campagne n'a pas été jugé conforme par les autorités administratives. Résultat, il pourrait être invalidé pour un an. Ce qui conduirait à cette situation paradoxale qu'en cas d'annulation définitive de l'élection municipale il ne puisse se représenter. C'est pourquoi Bruno Piriou, sur cet aspect, « en appelle à la sagesse du Conseil d'État ».

Max Staat

« nouveaux défis », les « nouveaux facteurs de déstabilisation ». « La paix a un prix », a-t-il déclaré.

contestera pas que « le contexte mondial a changé » depuis 1966. Mais, insiste-t-